

RAPPORTEUR : Monsieur Jacques DUMAS

OBJET : Modification et mise à jour du tableau des effectifs

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la politique de résorption de l'emploi précaire de la commune de Châtellerault, une étude a été menée au sein des services éducation et jeunesse-animation. L'objectif était de déterminer les besoins pérennes de ces services en vue, d'une part, de la mise en stage d'agents contractuels et, d'autre part, de l'augmentation du temps de travail d'agents à temps non complet. Les besoins identifiés sont les suivants :

1. Création de 4 postes permanents à temps complet :

- 3 postes d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe aux services éducation et jeunesse-animation, en tant qu'"animateur éducatif",*
- 1 poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe au service Education, en tant qu'"agent polyvalent de restauration".*

2. Augmentation de la quotité de travail de quatre postes, pourvus par des agents déjà en poste à temps non-complet (3 à 28 heures hebdomadaires et 1 à 31 heures 30 hebdomadaires) qui nécessite la création de :

- 3 postes d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe à temps complet aux services éducation et jeunesse-animation, en tant qu' «animateur éducatif / accompagnement périscolaire»,*
- 1 poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet au service éducation, en tant qu' «agent polyvalent de restauration»*

Il est donc proposé de modifier le tableau des effectifs, étant précisé que les postes seront pourvus, au plus tôt, au 1^{er} janvier 2012.

L'incidence financière estimée des créations de postes proposées est de 32 000 €.

** * * * **

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

VU l'information sur "la mise en stage d'agents auparavant en contrat" du comité technique paritaire de la commune de Châtellerault du 10 octobre 2011,

VU la délibération n° 31 du conseil municipal du 29 septembre 2011, portant modification et mise à jour du tableau des effectifs,

CONSIDERANT la nécessité de créer six postes d'animateurs éducatifs, correspondant au grade d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe et deux postes d'agents polyvalents de restauration correspondant au grade d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet, afin de répondre aux besoins du service,

COMMUNE DE CHATELLERAULT

Délibération du conseil municipal

du 28 novembre 2011

n° 17

page 1/2

Le conseil, après en avoir délibéré :

- décide la création de :

1)

FILIERE ANIMATION :

- **3 postes d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe**, à temps complet,

Le coût de ces créations de postes sera prévu au budget 2012.

FILIERE TECHNIQUE :

- **1 poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe**, à temps complet,

Le coût de cette création de poste sera prévu au budget 2012.

2)

FILIERE ANIMATION :

- **3 postes d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe**, à temps complet,

Le coût de ces créations de postes sera prévu au budget 2012.

FILIERE TECHNIQUE :

- **1 poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe**, à temps complet,

Le coût de cette création de poste sera prévu au budget 2012.

- de modifier le tableau des effectifs comme suit (voir annexe),

- d'autoriser le maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

UNANIMITE

Certifiée exécutoire

Par le maire de la commune de Châtellerault

Transmis à la sous préfecture, le 30/11/2011 N° 8254

Publié au siège de la Mairie, le 29/11/2011

Pour ampliation,

Pour le maire et par délégation,

La responsable du service juridique

Emmanuelle ADAM